

ALAIN BOCQUET
DÉPUTÉ-MAIRE
DE SAINT-AMAND-LES-EAUX

Monsieur Patrick KANNER
Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
35 rue Saint-Dominique
75007 PARIS

AB/6248

Le 25 mars 2016

Monsieur le Ministre,

Une décision de la Direction régionale des finances publiques des Hauts de France, menace de fermeture les Trésoreries d'Anzin et de Raismes.

A l'échelle d'un Valenciennois que vous connaissez bien, la disparition de ces deux sites aurait un impact profond inacceptable pour les usagers : 70 000 habitants vivant pour une forte part d'entre eux, dans des quartiers classés en Politique de la Ville du fait de l'ampleur des difficultés économiques, sociales et des enjeux urbains de cette partie de notre arrondissement. Autant d'éléments qui plaident donc, au contraire, en faveur d'un engagement et d'une présence accrue des services et moyens d'Etat.

« *Ce sont pourtant ces communes que l'on vise* » dénoncent les maires des deux villes citées, rejoints dans leur opposition résolue à ces suppressions de services publics de proximité, par les premiers magistrats des communes de Saint-Saulve, Bruay sur l'Escaut, Petite-Forêt, Beuvrages, Wallers, Aubry, Bellaing également concernées.

« *La dématérialisation ne permet pas tout* » soulignent pour leur part, les représentants syndicaux unanimes, qui rappellent qu'en dix ans le secteur a perdu le tiers de ses effectifs. « *Tous les ans il y a des tentatives de regroupement des services, mais le processus s'accélère* » conclue l'intersyndicale. Une intersyndicale qui partage le sentiment que le regroupement programmé des services sur Valenciennes tourne le dos aux véritables besoins du fait de l'éloignement en résultant, mais aussi de la perte du lien usager-personnel et de la difficulté d'accès d'un site valenciennois à l'écart, mal desservi et lui-même en sous-effectif !

Les mobilisations en cours témoignent de l'incompréhension que suscitent ces fermetures et, davantage encore, de la détermination de l'ensemble des parties (usagers, élus locaux, syndicats et salariés) à obtenir leur annulation.

C'est le sens de la démarche que j'ai engagée dès l'annonce de cette affaire auprès de votre collègue Michel SAPIN. Mais l'implication de quartiers et de populations inscrits en Politique de la Ville nécessite votre intervention afin que ces deux Trésoreries soient maintenues et maintenue avec elles, la qualité de service public due à nos concitoyens.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.



Alain BOCQUET